

# Consignes de tri : Installation de stockage de déchets non dangereux

## Déchets acceptés

### Déchets non dangereux non recyclables

#### Déchets d'Activité Economique triés:

Ensemble des déchets non inertes et non dangereux générés par les entreprises, industriels, commerçants, artisans et prestataires de services

#### Ordures ménagères assimilées :

Collectes spécifiques d'ordures ménagères produites par un organisme privé ou déchets des communes non collectés par les tournées régulières

#### Déchets alimentaires :

Apports industriels spécifiques

#### Boues de station d'épuration :

Boues non épandables (sous condition des résultats d'analyses)

#### Refus de centre de tri d'emballages

#### Encombrants non valorisables

## Déchets refusés

### Déchets à trier à la source



Verre



Les plastiques (films, PVC, PE, PP,...)



Cartons



Papiers



Bois: A (non traité), B (traité: aggloméré, ameublement,...), C (dangereux)



Métaux



Plâtre



Déchets Inertes

### Déchets dangereux et autres déchets



Déchets radioactifs



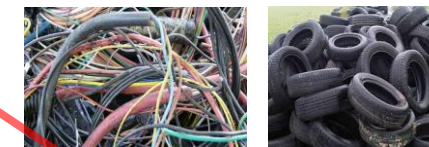
Déchets d'amiante



Déchets ou emballages de produits dangereux



DEEE: Déchets d'équipement électrique et électronique



Déchets de mécanique (pneus, moteurs, câbles, huile de vidange, ...)



Déchets d'activité de soin



Tout déchet liquide ou pulvérulents